

Contrat d'objectifs 2009-2012 - Ariège

Nom et adresse de l'établissement :

LP J.M. JACQUARD LAVELANET
RUE JACQUARD BP 10132 09301 LAVELANET CEDEX

Prénom et nom du chef d'établissement :

BERNADETTE BONNIFET

N° d'établissement : 0090006H

N° de téléphone : 05.61.01.02.22

Email : 0090006H@ac-toulouse.fr

N° de fax : 05.61.01.28.64

Formations dispensées :

CAP AGENT DE LA QUALITE DE L'EAU -
CAP AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE
BAC PROFESSIONNEL INDUSTRIE DES PROCEDES
BAC PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS
BAC PROFESSIONNEL LOGISTIQUE

Vu :

La loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 et n° 2005-1178 du 13 septembre 2005.

Le courrier du recteur du 24 janvier 2006.

Le conseil d'administration réuni le

L'établissement LP J.M. JACQUARD LAVELANET s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2009-2012.

Le Recteur

L'IA-DSDEN

Le chef d'établissement

Olivier Dugrip

Gilles Amat

BERNADETTE BONNIFET

Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

Instantané sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...

L'établissement est labellisé lycée des métiers depuis 2005. Les équipes sont motivées et dynamiques et visent toutes la réussite des élèves. Leur forte implication ont permis de remonter les taux de réussite aux examens et de faire baisser le taux d'absentéisme mais une marge de progrès existe. Le lycée propose un plateau technique moderne sur les 3 pôles d'enseignement professionnel. Le lycée ne bénéficie pas d'une image très positive de la part de la population locale. L'établissement est excentré, enclavé et peu desservi par les transports en commun, ce qui rend difficile l'attrait des déplacements en stage. La vie scolaire nécessite une mise en place d'une organisation très poussée avec l'internat. Il manque un 2ème poste de CPE pour couvrir les besoins. Les difficultés sociales, familiales, financières des élèves intensifiées parfois par des problèmes psychologiques accentuent les problèmes de comportement des élèves.

Points forts :

- 1 - Lycée des métiers depuis 2005
Dynamisme et stabilité de tous les personnels.
Excellent partenariat avec le secteur associatif, les entreprises, le service jeunesse.
- 2 - Résultats des examens proches de la moyenne académique.
Trois spécialités porteuses. Section Européenne (Léonardo).
Bon suivi des absences, des retenues, des sanctions par la vie scolaire.
- 3 - Nombreux projets culturels, artistiques et scientifiques.
Ecole ouverte : nombreuses activités proposées sur le temps libre.
Présence de 2 assistants pédagogiques pour du soutien auprès des élèves.

Points faibles :

- 1 - Absentéisme des élèves : élevé (9 %) lié à l'éloignement des élèves (40% résident hors du 09)
Etablissement excentré, enclavé, peu desservi par les transports en commun et éloigné des lieux de culture. - Difficulté de recrutement.
- 2 - Peu pas de travail personnel et absence de méthodologie dans le travail des élèves.
Familles des élèves socialement défavorisées : 50 % de boursiers.
- 3 - Perturbations trop fréquentes des cours : pas de travail ou autres activités.
Difficulté à s'approprier le règlement intérieur et à comprendre l'indispensable nécessité d'une règle de vie en collectivité.

Axes de développement :

- 1 - Améliorer l'image de l'établissement et promouvoir le lycée auprès des institutions, des partenaires du public (familles) et des futurs élèves.
- 2 - Renforcer la citoyenneté et la culture des élèves.
- 3 - Améliorer la réussite des élèves

Contrat d'objectifs

1er levier de progrès :

Objectif :

Promouvoir le lycée et améliorer son image afin de devenir un pôle d'excellence recherché des élèves

Stratégie de développement :

Améliorer la communication sur les métiers préparés dans le lycée et les journées portes ouvertes.

Rénover l'image de l'établissement en cherchant un nouveau nom, un nouveau logo.

Consolider les partenariats et en créer d'autres.

Développer de nouvelles sections.

Résultats attendus :

Augmentation de la motivation des élèves pour les métiers du lycée.

Modifier l'image de l'établissement (faire oublier le textile).

Diminuer le nombre de démission des élèves.

2ème levier de progrès :

Objectif :

Renforcer les actions citoyennes, culturelles pour ouvrir l'esprit des élèves aux réalités de la soc

Stratégie de développement :

Mettre en place des actions citoyennes qui favorisent l'investissement des élèves les aidant à mieux connaître la société dans laquelle ils vivent. Mettre en place des actions culturelles pour éveiller la curiosité et l'envie d'apprendre des élèves et les rendre plus actifs dans divers projets. Mise en place d'activités péri-scolaires en privilégiant les activités autour de la citoyenneté et de la culture... Rendre le CDI plus attractif pour en faire un des lieux relais privilégié de la culture dans l'établissement. Mise en place d'un passeport culturel.

Résultats attendus :

Diminution du nombre d'incivilités et de manquements au règlement intérieur. Augmentation des initiatives citoyennes venant des élèves. Augmentation des actions citoyennes et culturelles.

Augmentation de l'attractivité du CDI.

3ème levier de progrès :

Objectif :

Améliorer la réussite des élèves pendant leur scolarité ainsi qu'aux examens.

Stratégie de développement :

Renforcer la motivation des élèves pour leurs études (journées d'accueil, interventions anciens élève visites entreprises, récompenser les plus méritants) et mise en place d'un observatoire des ruptures Développer les capacités de travail des élèves en augmentant la cohésion des équipes pédagogiques.

Apprendre aux élèves en leur apportant la méthodologie l'organisation les outils dont ils ont besoin

Augmenter la qualité du travail personnel des élèves. Réduire l'absentéisme et l'abandon en créant une commission de repérage. Impliquer les parents. Lutter contre consommation produits psycho-actifs

Résultats attendus :

Augmentation du taux de réussite aux examens. Diminution du taux d'absentéisme pour l'amener à 5%.

Réduction du nombre d'exclusions temporaires dues aux fautes graves.

Diminution de la consommation de produits psycho-actifs.